



Mur de soutènement qui doit payer ?

Par **valentine51**, le **25/03/2008** à **18:51**

Nous faisons construire une maison dans un lotissement dont les terrains sont en pente. Notre voisin a construit la sienne en creusant en dessous du niveau de la route, et du terrain naturel.

Il me demande de financer un mur de soutènement car ma terre tombe sur son terrain, hors c'est lui qui a occasionné cet état de fait en creusant.

A mon sens il doit financer à 100 pour 100, mais il revient à la charge prétextant avoir d'autres sources.

Qui doit payer ?